

Informations de base	
<p>2019/0246(COD)</p> <p>COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement</p> <p>Instauration de limites de capacité pour le cabillaud de la Baltique orientale, la collecte de données et les mesures de contrôle en mer Baltique, ainsi que l'arrêt définitif pour les flottes pêchant le cabillaud de la Baltique orientale</p> <p>Modification Règlement 2014/508 2011/0380(COD) Modification Règlement 2016/1139 2014/0285(COD)</p> <p>Subject</p> <p>3.15.01 Conservation des ressources halieutiques et de pêche 3.15.04 Gestion des pêches, pêcheries, lieux de pêche 3.15.17 Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP)</p> <p>Zone géographique</p> <p>Mer Baltique région</p>	<p>Procédure terminée</p>

Informations complémentaires		
Source	Document	Date
Service de recherche du PE	Briefing	17/01/2020